

COMPTE RENDU DE LA REUNION PUBLIQUE
DU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 11 Octobre 2010 à 18h30

Convocation du Lundi 04 Octobre 2010

PRESENTS : J. ADGE - J. BOUSQUET - P. MARIEZ - N. DAVOISNE - G. RIVE –
S. CUCULIERE - G. NATTA - H. DE FALCO - J. TABARIES - E. BOUSQUET - M. NEGRE -
J. L. LAFON - J. M. VICENS - M. BERNABEU - P. GIUGLEUR – L. MATHIEU - I. ALIBERT –
M. ARRIGO - C. FORNES - D. NESPOULOUS - A. RAJA - B. BORDENAVE - O. FREZOU

POUVOIRS : Y. PUGLISI à G. NATTA
J. M. VICENS à J. BOUSQUET
V. FERRER à J. L. LAFON

ABSENT EXCUSE : A. LAURENS - B. FERRAIOLO - L. KERBIGUET

Secrétaire de séance : Monsieur Pierre MARIEZ

Compte rendu de la séance précédente : adopté à l'unanimité

NOTE DE SYNTHÈSE N°1 : Comptabilité – virement de crédit

Monsieur le Maire adjoint aux Finances informe les élus de la nécessité de procéder en section d'investissement à des virements de crédit.

Il rappelle le marché de travaux signé avec l'entreprise MALBREL pour la réfection de l'église.

Un crédit 6000 € doit être inscrit au programme « église » 9009 compte 21318 pour permettre de solder le décompte général définitif.

D'autre part, la prévision budgétaire au chapitre 20 « subvention façade » est insuffisante au vu des demandes de rénovation de façade déposées cette année par les propriétaires de maison dans le village.

Il indique qu'une prévision de 5000 € supplémentaire, pour satisfaire toutes les demandes, est nécessaire. Ces sommes de :

- 6000 € pour l'église
- 5000 € pour les subventions en façade

sont prélevées au chapitre 9004 « travaux de bâtiments » pour un montant de 11000 €.

Il sollicite l'avis du conseil municipal sur ces virements de crédit sans modifier l'équilibre budgétaire.

VIREMENT DE CREDIT

Dépenses investissement

Opération 9009 EGLISE + 6000.00 €
Article 21318-020

Chapitre 20 – subventions
d'équipement versées (façades) + 5000.00 €
Article 2042-020

Opération 9004-BATIMENTS - 11 000.00 €
Article 21318-020

POUR : 22

CONTRE : 0

ABSTENTION : 4

NOTE DE SYNTHÈSE N° 2 : Programmes d'investissement du budget principal – demandes de subventions

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de l'autoriser à solliciter les subventions auprès des partenaires financiers de la collectivité.

- Crédit européen
- Service de l'Etat
- Conseil Régional Languedoc Roussillon
- Conseil Général de l'Hérault
- Réserve parlementaire

pour les programmes d'investissement de l'exercice 2011

Monsieur B. BORDENAVE souhaiterait que plus d'informations soient données sur la vision globale des programmes d'investissement à venir.

Monsieur G. NATTA et Monsieur le Maire répondent que comme présenté lors du vote du budget, les investissements prévus sont conditionnés à la vente de terrain et qu'un tableau présentant les investissements ainsi que l'enveloppe (100 000 €) pour l'investissement hors programme a déjà été fourni. *Monsieur BORDENAVE* fait remarquer que tant que le prix des terrains n'aura pas été fixé, il est difficile de valider ce prévisionnel.

POUR : 22

CONTRE : 0

ABSTENTION : 4

NOTE DE SYNTHÈSE N° 3 : Hérault Energie – aide aux investissements – Eclairage public

Monsieur le Maire informe les élus que le programme d'investissement pour la rénovation de l'éclairage public pour l'année 2010 peut recevoir une aide d'Hérault Energie.

Les investissements éligibles sont :

- L'éclairage public des voies et places publiques
- L'éclairage des aires de jeux non homologué
- Les mises en conformité
- Les mises en lumière des édifices publiques
- La fourniture des éclairages de fêtes
- Les coffrets de commande d'éclairage public

Pour l'année 2010, est concernée l'avenue de Bédarieux (côté nord) pour un montant de travaux TTC de 85 000 €, subventionné à hauteur de 12 000 €.

Monsieur le maire sollicite l'avis des élus.

POUR : 22

CONTRE : 0

ABSTENTION : 4

NOTE DE SYNTHÈSE N° 4 : Hérault Energie – maîtrise de l'énergie – demande d'aide financière

Monsieur le Maire fait part aux élus que les communes adhérentes à Hérault Energie pour la compétence électricité peuvent recevoir des aides pour les travaux de maîtrise de l'énergie sur les installations communales.

Investissement éligible :

- Chaudière à haut rendement ou brûleur
- Régulateur de chauffage y compris les sondes ambiances départ extérieur
- Isolation en toiture (première isolation ou renforcement)

Pour l'année 2010, sont concernées :

- Les menuiseries de la salle de gymnastique école élémentaire des Baux
- Les menuiseries de la salle de restauration située à la MJC.

Pour un montant de 15000 € de travaux subventionné à hauteur de 60 % pour l'acquisition du matériel (plafonné à 10 000 € par an).

Monsieur le maire sollicite l'avis des élus.

POUR : 22

CONTRE : 0

ABSTENTION : 4

Informations de Monsieur le Maire :

- Tracé du TGV
- Rapport provisoire CCNBT
- Réunion du SCOT : 5 sont programmées dont une à Poussan le 27 octobre à 19h00 au Foyer des Campagnes
- Convention avec le syndicat agricole de l'Hérault pour installation de ruches près des jachères fleuries.

Questions des membres de l'opposition :

- Programme d'investissement 2011 : les commissions se réunissent
- Vidéo surveillance : accord de la Préfecture et CNIL, pour les bâtiments publics uniquement.
Coût : 27 500 €
 - 12 500 € du Conseil Général
 - 10 000 € de l'Etat
 - 5 000 € de la commune
- Electricité : éclairage public : demande un comparatif des consommations des dernières années. Monsieur le Maire répond que malgré de nouvelles implantations et grâce au remplacement d'ampoules par d'autres à moindre consommation, la consommation globale diminue.